

GENERALITES

Article 1 : L'objectif du challenge est de motiver les coureurs à participer, notamment les jeunes et féminines. Il a été élaboré au sein de la Commission Technique des Activités Cyclistes de l'Ufolep Isère.

Article 2 : Les épreuves comptabilisées sont celles du calendrier Ufolep Isère du 1^{er} novembre de l'année précédente au 31 octobre de l'année en cours. (*Annexe 1 : calendrier des courses concernées*)

Article 3 : Ce challenge est ouvert aux clubs affiliés à l'Ufolep Isère et aux clubs de l'Ufolep Savoie : Saint Genix-sur-Guiers et Team Jallet automobiles, ainsi qu'à leurs coureurs licenciés et détenteurs d'une carte de catégorie. (*la liste des coureurs concernés est disponible sur le site web dédié*).

Article 4 : Tous les points sont remis à zéro en début de saison.

Article 5 : Les points attribués pour le challenge sont indépendants des points de montée de catégorie.

CHALLENGE INDIVIDUEL

Article 6 : Les points attribués pour le challenge individuel concernent les premiers de chaque catégorie (de valeur ou d'âge pour les Championnats) au **classement SCRATCH**.

L'attribution des points pour la saison 2017 sera indépendante du nombre de partant et suivra la décroissance unique suivante, liée à la place obtenue à l'arrivée : 5, 4, 3, 2, 1.

Les points sont les mêmes peu importe le type de course (en ligne, CLM, grimée...).

Il est également attribué **1 point de participation** à chaque coureur prenant le départ.

CHALLENGE CLUB

Article 7 : Les points attribués aux clubs pour l'organisation d'une épreuve sont les suivants :

- une épreuve en ligne, cyclocross, grimée ou CLM : 20 points,
- un Championnat : 25 points,
- une course avec plusieurs étapes le même jour (ex : Triptyque) : 30 points,
- une course à étapes sur plusieurs jours : 40 points

Article 8 : Les clubs sont répartis en 2 groupes de niveau : Elite et Master (*Annexe 2 : répartition des clubs 2017*).

Le total des points remportés par leurs coureurs (résultats et participation) ainsi que les points d'organisation sont comptabilisés pour le challenge club.

Le club du groupe Elite qui arrive dernier en fin de saison, descendra dans le groupe Master, de même que le club du groupe Master qui arrive premier en fin de saison, montera dans le groupe Elite à la saison prochaine.

FORMALITES ET TENUE DU CHALLENGE

Article 9 : Les organisateurs se doivent d'envoyer, au plus tard dans les 48 heures suivant leur épreuve* :

- **La liste des engagés par catégorie avec précision des non-partants**
- **Les résultats et le nombre de partants par catégorie**

** Dans le cas de non réception des résultats dans les 48 heures, les points d'organisation attribués au club organisateur ne seront pas comptabilisés pour le classement club du challenge.*

L'envoi des fichiers pourra se faire par email (voir article 11)

Article 10 : Le responsable de la tenue du challenge cette année est Bruno Remond assisté de Carine Pic. Les résultats seront diffusés sur un site internet dédié (<http://ctac-ufolep38.org>).

Article 11 : En cas d'anomalies constatées ou de réclamation, un email doit être envoyé (pour trace écrite) à bruno.remond@gmail.com et pic.carine@gmail.com.

Article 12 : Pour tout litige, la commission technique est seule juge pour statuer.

RECOMPENSES

Article 13 : Les résultats finaux seront communiqués lors de la réunion de fin de saison des Activités Cyclistes de l'Ufolep Isère et disponible sur le site internet dédié.

Article 14 : La présence de chaque coureur et club récompensés est obligatoire le jour de la remise des prix, lors de la réunion de fin de saison des Activités Cyclistes. Les prix ne seront pas remis aux absents ce jour-là.

Article 15 : Seront récompensés :

- les 5 premiers hommes
- les 5 premières femmes
- les 5 premiers jeunes
- les 5 meilleurs participants (sur la base des seuls points de participation obtenus, en l'absence de point obtenu grâce aux places à l'arrivée)
- les 3 premiers clubs de chaque groupe

ADOPTION ET DIFFUSION

Article 16 : Le règlement a été adopté le 23/03/2017 en Commission Technique et entre en vigueur de façon rétroactive dès la 1^{ère} course de la saison.

Article 17 : Ce règlement sera diffusé par email par l'Ufolep et mis à disposition sur le site de l'Ufolep 38 ainsi que sur le site web dédié.

ANNEXES

Annexe 1 : calendrier 2017 des courses concernées

Annexe 2 : répartition des clubs 2017 dans les groupes Elite et Master

Ces fichiers annexes sont susceptibles d'être mis à jour tout au long de la saison. La dernière version sera diffusée par email et sur le site web dédié.

ANNEXE 1 : Calendrier 2017

des courses concernées par le Challenge Ufolep

FICHER MIS A JOUR LE 14/02/2017

Sous réserve de modification ou d'annulation de dernière minute

Date	Course	Club organisateur
2 avril	Prix Ufolep de l'ECSC	SAINT CLAIR DE LA TOUR ETOILE CYCLISTE
16 avril	CLM d'Izieu	ST GENIX AOSTE CYCLISME (73)
23 avril	Grand Prix de St Savin	BOURGOIN-JALLIEU VELO CLUB
30 avril	Trophée Cycles Wheel	CREMIEU TEAM CYCLES WHEEL
1 mai	Prix de Cras	LE FONTANIL CYCLISME
8 mai	3 ^{ème} Grand Prix de Lalley	ECHIROLLES SPRINT CLUB AMICALE LAIQUE
13 mai	Grand Prix Alpespace	PONTCHARRA UNION CYCLISTE
21 mai	Triptyque du Fontanil	LE FONTANIL CYCLISME
04 juin	Championnat Départemental	CTAC
10 juin	Chrono du Vercors <i>Qualification pour le national CLM</i>	PONT DE CLAIX ALPINS WHEEL TEAM
11 juin	Grand Prix d'Andrevière	LE FONTANIL CYCLISME
15 août	Course de la Bâthie	TEAM JALLET AUTOMOBILE (73)
3 septembre	Prise de la Bastille	LA TRONCHE VELO SPORT
10 septembre	Prix d'Aoste	St GENIX AOSTE CYCLISME
23 septembre	Grimpée de Murianette	GIERES UNION CYCLISTE
24 septembre	Prix de la municipalité de Pontcharra	PONTCHARRA UNION CYCLISTE
01 octobre	Grimpée de Montaud	LE FONTANIL CYCLISME
07 octobre	Tour du Lac de Paladru	LA TRONCHE VELO SPORT

Groupe 1 : ELITE

NOM DU CLUB
ECHIROLLES SPRINT CLUB AMICALE LAIQUE
LE FONTANIL CYCLISME
GIERES UNION CYCLISTE
PONTCHARRA UNION CYCLISTE
RENAGE VELO CLUB DE LA BIEVRE
LA TRONCHE VELO SPORT

Groupe 2 : MASTER

NOM DU CLUB
BOURGOIN JALLIEU VELO CLUB
CREMIEU TEAM CYCLES WHEEL
PONT DE CLAIX ALPIN WHEEL TEAM
RIVES UNION CYCLISTE
ST CLAIR DE LA TOUR ETOILE CYCLISTE
ST GENIX AOSTE CYCLISME
TEAM JALLET AUTOMOBILE
ST JUST CHALEYSSIN LES CYCLOTES DES COLLINES CHALEYSSINOISES
VILLARD-DE-LANS TEAM VERCORS